

Catalogue Optima



Organisation de l'apprentissage

- L'apprentissage est organisé en 3 étapes principales comme illustré dans le schéma ci-dessous. L'étape 2 est généralement décomposée en plusieurs séquences courtes.



- Chaque séquence ne doit pas dépasser 15 à 20 minutes. Le cycle complet d'apprentissage est étalé sur 3 à 6 semaines.

Etape 1 : Test

- Il s'agit d'un tirage aléatoire de 20 questions dans la base de questions utilisée pour l'apprentissage.
- Cette étape a pour vocation de connaître le niveau initial de l'apprenant et surtout permet au logiciel déterminer les points sur lesquels l'apprentissage doit être utilisé.
- **Le niveau minimum demandé pour réussir le test est de 75% de bonnes réponses. Si ce niveau est atteint, les étapes 2 et 3 ne sont pas obligatoires.**

Etape 2 : Apprentissage basé sur les sciences cognitives

- C'est à cette étape que le moteur Optima détermine la meilleure question à poser pour un apprentissage optimal.
- Après chaque réponse, l'outil apporte les corrections et précisions nécessaires.

Etape 3 : Test de validation

- Un nouveau tirage aléatoire permet de valider à l'aide d'un questionnaire la progression de l'apprenant.

Optima une technologie, une méthodologie, 3 catalogues

Conçu par :

- ✓ Des équipes d'experts métier

S'appuyant sur :

- ✓ Une technologie innovante



Destiné aux :

- ✓ Gestionnaires
- ✓ Commerciaux et Conseillers

Catalogue Optima IARD



Catalogue Optima IARD : gestion des sinistres



Gestion des sinistres Multirisque Habitation

- Les bases du règlement de sinistres MRH
- La convention Cidre
- La convention Cidecop
- Les conventions MRH
- Responsabilité locative incendie
- Gestion des sinistres graves

Gestion des sinistres responsabilité familiale

- Responsabilité civile: les bases
- Responsabilité civile: approfondissement

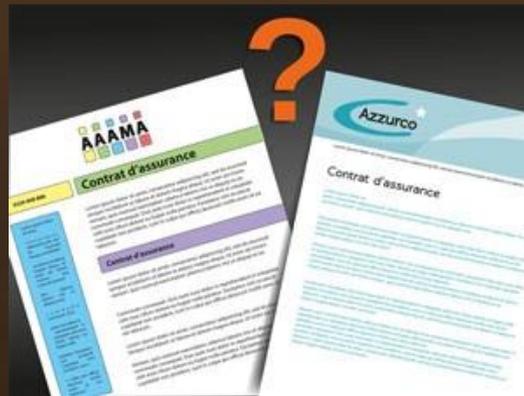
Gestion des sinistres matériels automobile

- Convention IRSA: les bases
- Convention IRSA: collisions en chaine et carambolages
- Convention IRSA: approfondissement des cas de barème

Gestion des sinistres corporels automobile

- Gestion de la convention IRCA
- Postes de préjudices
- Loi Badinter (livraison S4/2017)
- PAOS

Catalogue Optima IARD : souscription des contrats



Souscription des contrats

- Les bases de la souscription du contrat d'assurance auto
- Les bases de la souscription du contrat d'assurance MRH



Catalogue Optima : les fondamentaux de l'assurance



Les fondamentaux de l'assurance 1/2

- Les savoirs généraux
- Les assurances de personnes (incapacité, invalidité, décès-dépendance, santé)
- Les assurances de personnes, assurances vie et capitalisation (approche patrimoniale, les régimes de retraite et les contrats de type mixte)
- Les assurances de personnes, assurances vie et capitalisation (marché des particuliers épargne et retraite)

les fondamentaux de l'assurance

2/2

- Protection Sociale des Salariés, Prévoyance en Entreprise, Retraite Supplémentaire
- Assurances de biens et de responsabilité
(l'appréciation du risque et les différents types de contrats)
- Assurances de biens et de responsabilité
(garanties et tarification/vie du contrat)



Catalogue Optima Protection Sociale



Catalogue Optima Protection sociale

Disponible

- Protection sociale complémentaire : les fondamentaux (2 modules)
- Travailleurs non salariés (2 modules)
- Prévoyance collective (commerciaux)
- Marché des particuliers : épargne et retraite

Catalogue Optima Protection sociale

A venir

- Prévoyance collective (gestionnaires)
- Retraite supplémentaire
- Épargne Salariale
- Protection sociale des fonctionnaires territoriaux
- Prévoyance : gestion des prestations





Les formations dans le détail...

Catalogue Optima IARD : gestion des sinistres



Les bases du règlement de sinistres MRH

Public	Gestionnaires juniors
Objectif	Etre capable de gérer la majorité des problématiques sinistres liées à l'application des garanties du contrat MRH
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Les bases du contrat MRH (tarification, biens garantis....)- Les bases du règlement de sinistres MRH (vétusté, règle proportionnelle, prescription, recours...)- Les garanties du contrat (incendie, vol, évènements naturels...)- Les garanties annexes (pertes de loyers, pertes indirectes...)

Les bases du règlement de sinistres MRH : Les points clés (1/2)

Chapitre 1 : les bases du contrat MRH

- Quel est l'objet d'un contrat d'assurance habitation
- Quels types de biens garantit-on pour un locataire
- Définition du mobilier
- Souscription du contrat : éléments pris en compte pour évaluer la surface de l'habitation
- Pièces d'habitation : calcul
- Critères de tarification
- Insuffisance à la déclaration
- Propriété des embellissements
- Garantie des automobiles
- Les bijoux et objets précieux
- Critères de tarification du contrat
- Divisibilité du risque
- Hiérarchie des pièces contractuelles
- Règle proportionnelle de primes

Chapitre 2 : les bases du règlement de sinistre MRH

- Capitaux mobiliers
- Devis et facture
- Vétusté base de calcul
- Calcul de la vétusté
- Remboursement en valeur à neuf
- Vétusté et réparation du bien supérieure à la valeur du bien
- Valeur à neuf et réparation du bien
- Règlement des petits dommages immobiliers
- Prescription
- Recours entre compagnies

Chapitre 3 : garanties bris de glaces et vol

- Règlement d'un bris de glace
- Vol : distinction avec d'autres événements
- Vol avec violence
- Preuve du vol par l'assuré
- Vol : preuve de l'existence des objets



Les bases du règlement de sinistres MRH :

Les points clés (2/2)

Chapitre 4 : garanties dégâts des eaux :

- Dégâts des eaux : causes garanties
- Dégâts des eaux et inondation
- Dégâts des eaux : dommages pris en charge
- Dégâts des eaux : date de prise en charge
- Dégâts des eaux : embellissements dépareillés
- Dégâts des eaux et incendie

Chapitre 5 : Garanties des évènements naturels et catastrophes naturelles

- Evènements naturels : dommages matériels directs
- Tempête et dommages de mouille
- Tempête et vétusté
- Catastrophe naturelle : déclenchement de la garantie
- Catastrophe naturelle : arrêté
- Catastrophe naturelle : type de dommage garanti
- Catastrophe naturelle : postes garantis
- Catastrophe naturelle : conditions de la multiplication de la franchise
- Catastrophe naturelle : taux de multiplication de la franchise

Chapitre 6 : garantie Incendie et garanties annexes

- Garantie incendie : champs
- Garantie incendie : vétusté, vérification des factures
- Garantie incendie : calcul du remboursement de vétusté
- Incendie : production des factures de reconstruction dans les 2 ans
- Garanties annexes : perte d'usage
- Garanties annexes : pertes de loyers



La convention Cidre

Public	Gestionnaires juniors
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les règles de base de la convention- Savoir identifier et résoudre les problématiques posées par la convention
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Le champ d'application de la convention- Les différentes problématiques de règlement (selon la nature des biens, les montants en jeu, la qualité des assurés..)

La convention Cidre :

Les points clés

Chapitre 1 : Notions de base

- Rôle d'une convention entre assureurs
- Domaine d'intervention de la convention Cidre : type de sinistre
- Domaine d'intervention de la convention Cidre : type de dégât des eaux
- Compagnies adhérentes à la convention Cidre
- Grands principes de la convention Cidre

Chapitre 2 : Champs d'application

- Plafond d'application de la convention
- Plafonds d'application différents
- Franchise supérieure au montant des dommages
- Franchise supérieure au plafond de la convention
- Frais de recherche de fuites
- Plafond dommages immatériels
- Calcul du plafond des dommages immatériels
- Convention Cidre : types d'immeubles
- Immeubles mitoyens
- Causes couvertes : fuites, ruptures, engorgements, débordements ouversements
- Causes couvertes : Infiltrations
- Dommages de mouille
- Convention Cidre et gel
- Incendie et intervention des services de secours
- Plafond de dommages matériels : mode de calcul

Chapitre 3 : Règlements

- Notion de petits dommages immobiliers : seuils
- Notion de petits dommages immobiliers : nature
- Prise en charge des dommages
- Distinction entre mobilier, embellissements et immobilier
- Prise en charge des embellissements
- Exceptions à la prise en charge des embellissements par l'assureur de l'occupant
- Discussions entre assureurs
- Sinistres répétitifs: définition
- Sinistre progressif
- Recours: principes
- Recours: exceptions
- Application de la franchise et de la règle proportionnelle
- Vétusté
- Cas d'application de la franchise
- Action en remboursement

La convention CIDE COP

Public	Gestionnaires ayant une expérience de la convention CIDRE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les règles de base de la convention- Savoir identifier et résoudre les problématiques posées par la convention
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Le champ d'application de la convention- Les différentes problématiques de règlement- L'exercice des recours

La convention CIDECOP :

Les points clés

Chapitre 1 : Champ d'application

- Domaine d'intervention de la convention CIDECOP : type de sinistre
- Compagnies adhérentes à la convention CIDECOP
- Grands principes de la convention CIDECOP
- Seuil de la convention CIDECOP
- Types d'immeubles concernés
- Causes de sinistres entrant dans la convention CIDECOP
- Application du contrat
- Extension du contrat
- Frais de recherche de fuites
- Dommages causés par un professionnel
- Embellissements
- Immobilier
- Petits dommages immobiliers et mesures de sauvetage

Chapitre 2 : Règlements

- Prise en charge des dommages en convention CIDECOP : occupant
- Insuffisance de garantie pour l'immobilier privatif
- Insuffisance de garantie pour les embellissements
- Recours en convention CIDECOP
- Action en remboursement
- Risque d'usager : principe
- Exercice des recours : responsabilité du copropriétaire
- Autres recours
- Responsabilité du locataire : principe
- Responsabilité du locataire : charge des réparations
- Responsabilité de la copropriété : principe
- Responsabilité du syndic : principe

Les conventions dommage MRH

Public	Gestionnaires juniors ayant une expérience de quelques mois Gestionnaires confirmés souhaitant consolider leurs connaissances
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les règles de base des conventions- Savoir identifier et résoudre les problématiques posées par ces conventions
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Assurances cumulatives- Expertise contradictoire- Dommages en copropriété- Renonciations à recours- Conduits de fumée- Détériorations immobilières suite à vol- Evaluation des véhicules terrestres à moteur

Les conventions MRH:

Les points clés (1/2)

Chapitre 1: Conventions entre assureurs: notions

- Rôle d'une convention entre assureurs
- Compagnies adhérentes aux conventions
- Conventions et assurés
- Grandes familles de convention
- Conventions concernant les assurances cumulatives
-

Chapitre 2 : Convention d'expertise amiable contradictoire

- Objet de la convention d'expertise contradictoire
- Convention d'expertise contradictoire : qui doit convoquer ?
- Convention d'expertise contradictoire : qui doit être convoqué ?
- Convention d'expertise contradictoire: délais
- Convention d'expertise contradictoire : procès-verbal de constatation
- Convention d'expertise contradictoire : absence
- Convention d'expertise contradictoire : mesures de décontamination

Chapitre 3 : Convention d'assurances cumulatives

- Conventions assurances cumulatives: ordre de saisine
- Convention assurances cumulatives: mode de calcul du règlement de l'assuré
- Convention assurances cumulatives : répartition entre assureurs, principe
- Convention assurances cumulatives: répartition entre assureurs, mode de calcul
- Convention assurances cumulatives: honoraires d'expert
- Convention assurances cumulatives: seuil de répartition entre assureurs

Les conventions MRH:

Les points clés (2/2)

Chapitre 4 : Convention sur les dommages en copropriété

- Convention des dommages en copropriété : objet
- Convention des dommages en copropriété: type d'immeubles
- Convention des dommages en copropriété: sinistres concernés
- Convention des dommages en copropriété: contrats concernés
- Convention des dommages en copropriété: nature des dommages (1)
- Convention des dommages en copropriété: nature des dommages (2)
- Convention des dommages en copropriété: principe de prise en charge
- Convention des dommages en copropriété : contrat du locataire ne couvrant pas les embellissements
- Convention des dommages en copropriété : insuffisance de la garantie mobilière de l'occupant
- Convention des dommages en copropriété : discussion entre assureurs
- Convention des dommages en copropriété : actions en remboursement
- Convention des dommages en copropriété : recours

Chapitre 5 : Conventions diverses

- Renonciation à recours sur valeur à neuf: liste
- Renonciation à recours : champ d'application
- Principe de la convention concernant l'article 1719 du code civil
- Convention concernant les conduits de fumée: champ
- Convention concernant les conduits de fumée: seuil
- Seuil de la convention « détériorations immobilières suite à vol »
- Assiette de la convention sur les détériorations immobilières suite à vol
- Embellissements et convention sur les détériorations immobilières suite à vol
- Types de vols relevant de la convention sur les détériorations immobilières suite à vol
- Convention détériorations immobilières suite à vol : prise en charge
- Convention détériorations immobilières suite à vol : franchise
- Principe de la convention concernant l'évaluation des VTM : dommages mineurs
- Principe de la convention concernant l'évaluation des VTM : dommages intermédiaires
- Principe de la convention concernant l'évaluation des VTM : dommages importants



Responsabilité locative incendie

Public	Gestionnaires ayant une première pratique de la responsabilité locative souhaitant consolider leurs connaissances
Objectifs	Etre capable de traiter la majorité des problématiques relatives à la responsabilité locative
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- La portée de la responsabilité locative incendie- Les cas d'exonérations- Les régimes particuliers

Responsabilité locative incendie :

Les points clés

Chapitre 1 : Conditions et portée de la responsabilité locative

- Le bail
- 1733 1734 et 1735
- Portée de la responsabilité locative immeuble sans copropriété
- Portée de la responsabilité locative immeuble avec copropriété
- Portée de la responsabilité locative : plusieurs locataires
- Calcul des montants à régler
- Notion de millièmes de copropriété
- Immeuble contigu
- Valeur locative

Chapitre 2 : Exonération du locataire liée à l'origine du sinistre

- Caractères de la force majeure
- Critères de la force majeure
- Cas de force majeure
- Notion de « maison voisine »
- Critères d'exonération pour un incendie provenant d'une maison voisine
- Conditions du vice de construction
- Vice de construction et partage de responsabilité
- Défaut d'entretien

Chapitre 3 : Pluralités d'occupants

- Parties communes non privatives
- Jouissance commune
- Jouissance commune avec le propriétaire
- Co-occupation avec jouissance exclusive du propriétaire
- Sous-locataires : principe
- Sous-locataires et jouissance partagée
- Gens de maison : principe
- Gens de maison : portée de l'exonération

Chapitre 4 : Cas particuliers

- Renonciation à recours
- Explosion : régime
- Explosion : responsabilité
- Régime local
- Bail donné par une commune
- Bail rural
- Bail cas particuliers
- Chambre meublée
- Bail à titre gratuit
- Chambre d'hôtes

Sinistres MRH graves

Public	Gestionnaires ayant une première pratique des sinistres MRH souhaitant gérer des dossiers graves. Gestionnaires confirmés souhaitant consolider leurs acquis
Objectifs	Etre capable de gérer la majorité des sinistres graves incendie et événements naturels
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Règlement des dommages incendie- Incendie et recours judiciaires (1384 al 2, Badinter, artisans, produits défectueux...)- Incendie et recours administratifs (Etat, services de secours, Erdf...)- Garanties annexes- Règlement des catastrophes naturelles et des événements naturels- Point spécifique sur la sécheresse

Sinistres MRH graves :

Les points clés 1/2

Chapitre 1 : Garantie incendie et garanties annexes

- Incendie et feux de forêt
- Faute intentionnelle
- Reconstruction à l'identique
- Incendie : calcul du remboursement de vétusté
- Incendie : production de facture de reconstruction dans les 2 ans
- Prescription
- Règle Proportionnelle de Primes
- Frais de secours
- Garanties annexes : perte d'usage
- Garanties annexes : pertes de loyers
- Garanties annexes : pertes indirectes
- Garanties annexes: frais de déblaiement
- Garanties annexes : frais d'architecte

Chapitre 2 : Incendie et recours judiciaires

- 1384 al 2 et détention du bien
- Véhicules soumis à la loi Badinter
- Loi Badinter et exonération
- Loi Badinter et pluralité de véhicules
- Loi Badinter : fonction outil
- Expertise judiciaire
- Agence de location
- Carence du syndic de copropriété
- Responsabilité des artisans
- Responsabilité de l'artisan : incendie d'origine inconnue
- RC produits défectueux : régime
- RC produits défectueux : limite temporelle
- RC des produits défectueux : direction de l'action

Sinistres MRH graves :

Les points clés 2/2

Chapitre 3 : Incendie et recours administratifs

- Responsabilité de GRDF : branchements
- Responsabilité d'ERDF : branchements
- Responsabilité d'ERDF : juridiction compétente
- Portée de la responsabilité d'ERDF
- Responsabilité des services de secours
- Recours suite à mouvement populaire
- Mouvement populaire : assiette du recours

Chapitre 4 : Les garanties événements naturels et catastrophes naturelles

- Événements naturels : « dommages matériels directs »
- Tempête et vents violents
- Tempête et recours
- Tempête et vétusté
- Catastrophes naturelles : type de dommage garanti
- Catastrophes naturelles : postes garantis
- Catastrophes naturelles : inondation et coulées de boue
- Catastrophes naturelles : taux de multiplication de la franchise
- Catastrophes naturelles : déstabilisation des fondations
- Catastrophes naturelles : partage de responsabilité
- Sécheresse : phénomènes aggravants
- Sécheresse : étude de sol
- Sécheresse : convention avec assureur dommages ouvrage
- Sécheresse et pluralité d'assureurs
- Sécheresse et assureurs successifs
- Sécheresse : prescription biennale

Responsabilité civile et contrat MRH, les bases

Public	Gestionnaires ayant une première pratique des sinistres responsabilité civile ou ayant des notions de responsabilité civile
Objectifs	Etre capable d'identifier et de gérer les problématiques les plus courantes liées à l'application de la responsabilité civile dans le cadre de contrats MRH
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Principes généraux- Les différents cas de responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle- Le contenu d'une assurance responsabilité civile

Responsabilité civile et contrat MRH, les bases

Les points clés 1/2

Chapitre 1 : Principes généraux

- Les conditions du dommage
- Nature de l'indemnisation : dommages chez un commerçant
- Exonération de responsabilité : cas de force majeure
- Exonération de responsabilité : fait d'un tiers
- Exonération totale de responsabilité : fait de la victime
- Exonération : acceptation de la victime

Chapitre 2 : les différents cas de responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle

- Responsabilité du fait personnel
- Responsabilité des parents : régime
- Responsabilité des parents: cohabitation
- Responsabilité des parents: garde par les grands parents
- Responsabilité des commettants du fait de leurs préposés
- Responsabilité des commettants : fait des choses
- Responsabilité des instituteurs du fait de leurs élèves
- Responsabilité des clubs sportifs
- Responsabilité du fait d'autrui : associations
- Responsabilité du fait d'autrui : personnes chargées de l'éducation des mineurs
- Responsabilité du fait des choses : notion de garde
- Transfert de garde
- Responsabilité du fait des choses : conditions de la responsabilité
- Responsabilité du fait des choses : choses inertes
- Responsabilité du fait des choses : garde de la structure
- Responsabilité du fait des choses : exonération totale
- Responsabilité du fait des animaux : conditions
- Responsabilité du fait des bâtiments en ruine : notion de bâtiment
- Responsabilité du fait des bâtiments en ruine : notion de ruine
- Responsabilité du fait des bâtiments en ruine : nature de la responsabilité

Responsabilité civile et contrat MRH, les bases

Les points clés 2/2

Chapitre 3 : le contenu d'une assurance responsabilité civile

- Dommages garantis
- Chiens dangereux
- Début de la garantie
- Garantie défense pénale et recours : champs
- Garantie défense pénale et recours : choix de l'avocat
- Exclusions : faute intentionnelle
- Biens prêtés à l'assuré
- Déchéance pour déclaration tardive
- Compensation et sinistre
- Prescription et assuré
- Prescription et tiers
- Direction du procès : exceptions
- Frais à prendre en charge en cas de condamnation



Responsabilité civile et contrat MRH, approfondissement

Public	Gestionnaires souhaitant approfondir leurs connaissances
Objectifs	Etre capable de gérer la majorité des sinistres responsabilité civile dans le cadre de contrats MRH
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Principes généraux- Les différents cas de responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle- Le contenu d'une assurance responsabilité civile

Responsabilité civile et contrat MRH, approfondissements : Les points clés 1/2

Chapitre 1 : Principes généraux

- Nature de l'indemnisation : destruction totale
- Nature de l'indemnisation : dommages chez un commerçant
- Exonération de responsabilité : fait d'un tiers
- Exonération totale de responsabilité : fait de la victime
- Exonération : acceptation de la victime

Chapitre 2 : Les différents cas de responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle

- Responsabilité des personnes atteintes de troubles mentaux
- Responsabilité des parents: cohabitation
- Responsabilité des parents: garde par les grands-parents
- Responsabilité du fait des artisans et de leurs apprentis
- Responsabilité des commettants du fait de leurs préposés
- Responsabilité des commettants : agissement du préposé en dehors de ses fonctions
- Responsabilité des commettants : fait des choses
- Responsabilité des instituteurs du fait de leurs élèves
- Responsabilité des clubs sportifs
- Responsabilité du fait d'autrui : associations
- Responsabilité du fait d'autrui : personnes chargées de l'éducation des mineurs
- Garde collective
- Responsabilité du fait des choses : choses inertes
- Responsabilité du fait des choses : garde de la structure
- Responsabilité du fait des choses : exonération totale
- Responsabilité du fait des bâtiments en ruine : notion de bâtiment
- Responsabilité du fait des bâtiments en ruine : notion de ruine
- Responsabilité du fait des bâtiments en ruine : nature de la responsabilité
- Convention d'assistance bénévole : notions
- Aide bénévole : assistance sans demande

Responsabilité civile et contrat MRH, approfondissements : Les points clés 2/2

Chapitre 3 : Le contenu d'une assurance Rc

- Notion de tiers
- Clauses d'exclusion
- Début de la garantie
- Règle proportionnelle de primes
- Exclusions : faute intentionnelle
- Reconnaissance de responsabilité
- Opposabilité des déchéances
- Compensation et sinistre
- Responsabilité délictuelle et contractuelle
- Prescription et assuré
- Prescription et tiers
- Direction du procès : exceptions
- Direction du procès : limites de garanties
- Direction du procès : réserves
- Frais à prendre en charge en cas de condamnation
- Procès pénal : participation de l'assureur
- Procès pénal : influence d'une condamnation
- Procès pénal : influence d'une relaxe
- Procès pénal : condamnation pour faute intentionnelle



Convention IRSA, les bases

Public	Gestionnaires juniors ayant une pratique de quelques mois de la convention IRSA
Objectifs	Savoir gérer l'ensemble des problématiques courantes liées à l'application de la convention IRSA (hors collision en chaîne et carambolage)
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Principes généraux (moyens de preuve, implication..)- Mises en place de l'expertise- Cas de barème- Dommages aux choses inertes- Recours et contestations

Convention IRSA, les bases

Les points clés

Chapitre 1 : Implication

- Implication avec collision
- Implication sans collision
- Implication : moyens de preuve

Chapitre 2 : Evaluation des dommages et assiette conventionnelle

- Mise en place de l'expertise
- Expertise : dommages importants
- Recours forfaitaire
- Recours au coût réel
- Recours au coût réel

Chapitre 3 : Modalités d'exercice du recours

- Absence de dégâts apparents
- Contestation du recours
- Recours et collision en chaine
- Procédure d'escalade

Chapitre 4 : Annexe 1

- Les moyens de preuve recevables « annule et remplace »
- Les moyens de preuve recevables : délais
- Les moyens de preuve recevables : témoignage
- Les moyens de preuve recevables : attestation
- Les principes généraux : voies de circulation réservées
- Les principes généraux : distances
- Les principes généraux : notion d'intention
- Les interdictions
- Les stationnements (1)
- Les stationnements (2)
- Changement de file (1)
- Changement de file (2)
- Accident de sens inverse
- Application des cas 30 et 31 (1)
- Application des cas 30 et 31 (2)
- Les accidents de chaussées différentes
- Le cas 56
- Dommages aux choses inertes

IRSA : carambolages et collisions en chaine

Public	Gestionnaires confirmés
Objectifs	Maîtriser les cas les plus complexes de carambolages et de collisions en chaine
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Titre 4- Titre 5 : principes- Titre 5 : rôle du meneur de je- Titre 5 : accidents complexes- Titre 6

IRSA : carambolages et collisions en chaine

Les points clés

Chapitre 1 : Titre 4

- Titre 4 : chocs sur une même file
- Titre 4 : véhicule non assuré
- Titre 4/Titre 5 : différenciation

Chapitre 2 : Titre 5 : le meneur de jeu

- Meneur de jeu : immatriculation
- Meneur de jeu : rôle
- Relance du meneur de jeu
- Meneur de jeu : tableau de répartition non transmis

Chapitre 3 : Titre 5 : principes

- Implication
- Coefficients (1)
- Coefficients (2)
- Déclarations contradictoires
- Contestation du tableau de répartition
- Saisine de la commission de conciliation
- Pénalités de retard
- Répartition
- Moyens de preuve

Chapitre 4 : Titre 5 : accidents complexes

- Accident complexe (1)
- Accident complexe (2)
- Accident complexe (3)
- Accident complexe (4)
- Accident complexe (6)
- Accident complexe (7)
- Accident complexe (8)
- Véhicule non adhérent/non assuré non responsable
- Véhicule non assuré/non identifié responsable
- Véhicule non adhérent responsable

Chapitre 5 : Titre 6

- Désignation du meneur de jeu
- Meneur de jeu : rôle
- Recours (1)
- Recours (2)



IRSA : approfondissement des cas de barème

Public	Gestionnaires confirmés
Objectifs	Savoir maîtriser les typologies d'accidents les plus complexes dans le cadre de la convention IRSA
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Accidents de même sens / même file (cas 10 et 13)- Accidents de même sens / 2 files différentes (cas 13, 15 et 17)- Accidents en sens inverse (cas 20 et 21)- Accidents de chaussées différentes (cas 30 et 31)- Accidents de stationnement (cas 40 et 43)- Interdictions absolues (cas 50)- Interdictions relatives (cas 51)- L'exception (cas 56)

Convention IRCA

Public	Gestionnaires juniors ayant une pratique de quelques mois de la convention IRCA
Objectifs	Maîtriser parfaitement les règles de la convention IRCA
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Attribution et transfert du mandat- Traitement des messages EDI- Recours forfaitaire- Recours encadré- Les carambolages

Convention IRCA

Les points clés

Chapitre 1 : L'implication

- Implication avec collision
- Implication sans collision
- Implication : moyens de preuve

Chapitre 2 : Mandat et échanges EDI

- Attribution du mandat : choc entre véhicules
- Attribution du mandat : choc avec un piéton ou un cycliste
- Rôle de l'assureur mandaté : choix de l'expertise
- Rôle de l'assureur mandaté : délai d'expertise
- Rôle de l'assureur mandaté : délai d'expertise dépassé
- Opposabilité des conclusions médicales
- Rôle de l'assureur mandaté : délai d'information des organismes sociaux
- Transfert du mandat : principe
- Transfert du mandat et organismes sociaux
- Transfert du mandat : taux d'AIPP dans une fourchette
- Transfert du mandat : accident sans preuve d'empiètement
- Transfert du mandat : désaccord sur les responsabilités
- EDI message « relance »
- EDI : message « désaccord »
- EDI : les cas de sortie

Chapitre 3 : Le recours forfaitaire

- Recours forfaitaire : principe
- Recours forfaitaire : délais
- Recours forfaitaire : contestation
- Recours forfaitaire : triple condition
- Recours forfaitaire et Certificat médical initial

Chapitre 4 : Le recours encadré

- Recours encadré : principe
- Recours encadré : délais et problème d'identification
- Recours encadré : délais et absence d'envoi d'informations
- Recours encadré : délai, point de départ
- Recours encadré : unicité du recours
- Recours encadré : plancher
- Recours encadré : plafond
- Recours encadré : recours en droit commun
- Recours encadré : recours au coût réel
- Recours encadré : contestation
- Recours encadré : aggravation
- Recours encadré : délais de règlement
- Action en remboursement

Chapitre 5 : Accident de plus de 2 véhicules

- Collision en chaîne
- Carambolage
- Carambolage avec cycliste
- Carambolage: conducteur blessé
- Carambolage: passager blessé



Postes de préjudice

Public	Gestionnaires juniors ayant une pratique de quelques mois des sinistres corporels
Objectifs	Maîtriser l'évaluation et le règlement des postes de préjudice concernant les dossiers avec une AIPP $\leq 5\%$
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Préjudices patrimoniaux- Préjudices extra patrimoniaux- Règlement et droit préférentiel de la victime- L'offre

Postes de préjudice

Les points clés

Chapitre 1 : Les postes patrimoniaux

- LES DSA
- Préjudices patrimoniaux avant consolidation
- PGPA
- PGPA : droit préférentiel de la victime
- DSA: droit préférentiel de la victime
- Frais divers: tierce personne temporaire
- Préjudice scolaire
- Incidence professionnelle

Chapitre 2 : Les postes extra patrimoniaux

- Préjudices extra patrimoniaux avant consolidation
- Préjudice moral
- DFT : activité de loisir
- DFT : gêne temporaire (1)
- DFT gêne temporaire (2)
- DFT : Préjudice sexuel
- SE
- DFP valeur du point
- DFP : Recours des tiers-payeurs

Chapitre 3 : La procédure d'offre

- Délais d'offre
- Notion de consolidation
- Délai de l'offre et expertise
- Délai de dénonciation
- Délais d'offre : questionnaire non retourné
- Délais d'offre : victime pas consolidée
- Pénalités

PAOS

Public	Gestionnaires juniors ayant une pratique de quelques mois du PAOS. Gestionnaires confirmés souhaitant consolider leurs connaissances
Objectifs	Maîtriser la majorité des problématiques liées à l'application du PAOS
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Détermination et rôle de l'assureur gestionnaire• Détermination conventionnelle des droits à recours• Détermination de l'assiette du recours• Règles d'imputation de la créance sur l'assiette protocolaire• Modalités de production des créances• Modalités de règlement par l'assureur

PAOS

Chapitre 1 : Assureur gestionnaire-avis d'information

- Avis d'information : délai
- Avis d'information : déclaration tardive
- Assureur gestionnaire : principe
- Assureur gestionnaire : projection
- Assureur gestionnaire (AIPP importante)

Chapitre 2 : Les prestations

- Les prestations sociales (frais médicaux)
- Les prestations sociales (frais médicaux et perte de revenu)
- Les prestations sociales (accident de travail)
- Les prestations sociales (reconversion professionnelle)
- DSA : assiette et règlement
- PGPA : assiette et règlement
- Rente AT : assiette et règlement
- Rente AT : assiette et règlement
- Pension d'invalidité : assiette et règlement
- Désaccord médical

Chapitre 3 : Cas de barème

- Cas de barème : 3 véhicules
- Cas de barème : absence de collision
- Cas de barème : alcoolémie du conducteur
- Cas de barème : passager
- Cas de barème : piéton
- Cas de barème : cycliste

Chapitre 4 : Règlement des organismes sociaux

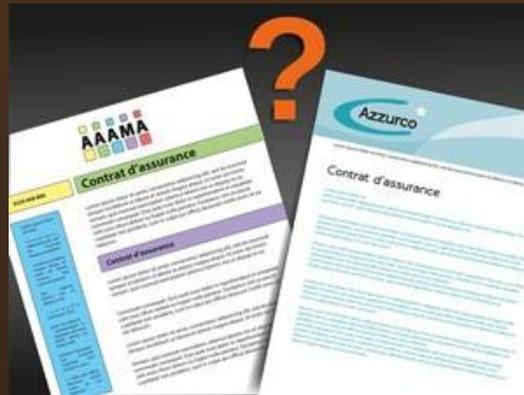
- Créance provisoire : principe du règlement
- Créance provisoire : PV non reçu
- Indemnité forfaitaire de gestion
- Avis d'information : demande de créance
- Demande de créance
- Remboursement par l'organisme social
- Règlement de la créance définitive

Modules à venir.....

Loi Badinter

Public	Gestionnaires juniors ayant une pratique de quelques mois de la convention IRSA et gestionnaires confirmés
Objectifs	Maîtriser tous les aspects de la Loi Badinter (implication, typologies d'accidents, notions de véhicule et de conducteur, offre...)
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Champ d'application de la loi- Régime de l'indemnisation- Procédure d'indemnisation- Loi Badinter et garanties contractuelles- Rôle du Fonds de garantie

Catalogue Optima IARD : souscription des contrats



Les bases de la souscription du contrat d'assurance auto

Public	Toute personne débutant dans la production ou la commercialisation d'un contrat d'assurance auto
Objectifs	Connaitre les mécanismes de souscription du contrat d'assurance auto ainsi que le fonctionnement des principales garanties
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Objet d'un contrat d'assurance auto- Principes de tarification du contrat d'assurance auto- Les garanties du contrat d'assurance auto

Les bases de la souscription du contrat d'assurance auto

Chapitre 1 Objet d'un contrat d'assurance auto

- Le contrat d'assurance automobile : objet du contrat
- Le contrat d'assurance automobile : véhicules soumis à obligation d'assurance
- Le contrat d'assurance automobile : qui est assuré en responsabilité civile ?

Chapitre 2 Principes de tarification du contrat d'assurance auto

- Principaux éléments entrant dans la tarification d'un contrat d'assurance auto, critères propres au véhicule et à son utilisation
- Principaux éléments entrant dans la tarification d'un contrat d'assurance auto, critères propres au conducteur
- Principe du bonus-malus
- Quels sont les véhicules soumis au principe de bonus-malus ?
- Sinistres entraînant une majoration du bonus-malus
- Bonus-malus : responsabilité partagée
- Évolution du bonus : différenciation selon les usages
- Bonus-malus : coefficients applicables en usage professionnel
- Bonus-malus maximaux
- Bonus-malus : règle dite de la « descente rapide »
- Bonus-malus : règle dite de la « franchise de malus »
- Conducteur novice

Chapitre 3 Les garanties du contrat d'assurance auto

- Garantie dommages tous accidents
- Garantie dommages collision
- Garantie responsabilité civile
- Garantie protection du conducteur
- Garantie incendie
- Garantie bris de glaces
- Garantie vandalisme
- Garantie vol
- Garantie attentats
- Garantie catastrophes naturelles
- Garantie tempête
- Garantie action des forces de la nature
- Garantie défense-recours
- L'assistance



Les bases de la souscription du contrat d'assurance MRH

Public	Toute personne débutant dans la production ou la commercialisation d'un contrat d'assurance auto
Objectifs	Connaitre les mécanismes de souscription du contrat d'assurance MRH ainsi que le fonctionnement des principales garanties
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Souscription d'un contrat MRH- Contenu des garanties du contrat MRH

Les bases de la souscription du contrat d'assurance MRH

• **Chapitre 1 : Souscription d'un contrat MRH**

- Quel est l'objet d'un contrat d'assurance habitation
- Couverture de l'assurance locataire
- Cas où le locataire est propriétaire d'un embellissement
- Définition du mobilier
- Souscription du contrat : éléments pris en compte
- Critères de tarification
- Pièces d'habitation : principes de souscription
- Pièces d'habitation : calcul
- Insuffisance à la déclaration
- Garantie des automobiles
- Les bijoux et objets précieux
- Divisibilité du risque
- Hiérarchie des pièces contractuelles
- Capitaux mobiliers
- Vétusté : principe

• **Chapitre 2 : Contenu des garanties du contrat MRH**

- Garantie bris de glaces
- Garantie dommages électriques
- Garantie Vol
- Garantie vandalisme
- Garantie attentats
- Garantie dégâts des eaux
- Garantie événements naturels
- Garantie tempête
- Garantie catastrophe naturelle
- Garantie incendie : champ
- Garantie incendie : règlement valeur à neuf de l'immobilier
- Garanties annexes : pertes de loyers
- Garantie responsabilité civile familiale : qui est assuré ?
- Garanties responsabilité civile et défense-recours : champ

Catalogue Optima : les fondamentaux de l'assurance



Les savoirs généraux 1/2

Chapitre 1 Présentation du secteur de l'assurance

- Le secteur de l'assurance : importance économique
- Les différents organismes d'assurance en France
- La distribution de l'assurance en France
- Le rôle de l'assurance
- Le rôle de la réassurance
- Les différentes branches d'assurance et l'agrément
- Le rôle de l'autorité de contrôle l'ACPR

Chapitre 2 : L'opération d'assurance

- Le risque assurable
- La déclaration du risque à la souscription
- La mutualisation
- La détermination de la prime ou cotisation
- La formation du contrat d'assurance
- La durée du contrat
- Le principe indemnitaire
- Le principe forfaitaire
- Assurance cumulative
- Sous-assurance
- Surassurance

Chapitre 3 : Les différentes catégories d'assurances

- Les assurances de personnes
- Les assurances de biens
- Les assurances de responsabilité
- Les assurances obligatoires
- Les assurances facultatives
- La gestion en répartition
- La gestion en capitalisation
- La réglementation des intermédiaires d'assurance
- Les agents généraux d'assurance
- Les courtiers d'assurance
- Les courtiers d'assurances
- Les producteurs salariés et les mandataires
- L'obligation d'information et de conseil des intermédiaires d'assurance
- Le contrôle des intermédiaires d'assurance
- La libre prestation de services et le libre établissement



Les savoirs généraux 2/2

Chapitre 4 : La relation avec le client

- L'information précontractuelle
- L'information contractuelle
- Le devoir de conseil
- La protection de la clientèle
- Les litiges nés du contrat d'assurance
- La déontologie
-

Chapitre 5 : La lutte contre le blanchiment

- Les différents niveaux de vigilance
- La vérification d'identité
- La déclaration de soupçon
- Les procédures internes



Les assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé 1/2

Chapitre 1 : L'assurance contre les risques corporels (incapacité - invalidité- décès)

- Les prestations en nature de la Sécurité sociale
- Les prestations en espèces de la Sécurité sociale
- Les indemnités journalières de la Sécurité sociale
- Les rentes d'invalidité de la Sécurité sociale
- Le capital décès de la Sécurité sociale
- La couverture du risque professionnel par la Sécurité sociale
- Les rentes en cas d'accident de travail ou maladie professionnelle
- Les prestations en cas de décès dû à un accident de travail ou une maladie professionnelle
- La couverture du risque arrêt de travail : conditions de souscription
- La couverture du risque invalidité : conditions de souscription
- Le risque décès : conditions de souscription
- La sélection médicale du risque
- L'assurance emprunteur et la convention AERAS
- Les critères de tarification
- Les exclusions
- Le règlement des prestations

Chapitre 2 : La dépendance

- L'allocation personnalisée d'autonomie : conditions d'obtention
- Définition de la dépendance
- La dépendance : conditions de souscription
- La perte d'autonomie : le fonctionnement de la garantie
- La perte d'autonomie : les limites de la garantie
- La perte d'autonomie : nature des prestations
- Les services à la personne et les prestations d'assistance



Les assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé 2/2

Chapitre 3 : L'Assurance complémentaire santé

- L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire
- Le parcours de soins coordonnés
- Le contrat d'accès aux soins
- La notion de contrats responsables
- Le fonctionnement des contrats responsables après le décret du 18 novembre 2014
- Contrat responsable : remboursement intégral du ticket modérateur
- Contrat responsable : le forfait journalier en cas d'hospitalisation
- Contrat non responsable : conséquences
- Complémentaire santé : les garanties (6)
- Complémentaire santé : le caractère indemnitaire
- Complémentaire santé : les éléments de tarification
- Complémentaire santé : le règlement des prestations
- Complémentaire santé : les contrats labellisés de la fonction publique territoriale
- Complémentaire santé : les contrats seniors
- La surcomplémentaire



Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation. Approche patrimoniale, les régimes de retraite et les contrats de type mixte 1/2

Chapitre 1 : L'approche patrimoniale

- La notion de patrimoine
- Les composantes du patrimoine
- Les régimes matrimoniaux : la communauté réduite aux acquêts
- Les régimes matrimoniaux : la séparation de biens
- Les régimes matrimoniaux : la participation aux acquêts
- Les régimes matrimoniaux : la communauté universelle
- L'importance du régime matrimonial en matière de succession (6)
- Les règles de dévolution successorale : les droits du conjoint survivant
- Les règles de dévolution successorale : en l'absence de conjoint survivant (6)
- Les règles de dévolution successorale : le cas du concubin et du partenaire de PACS
- Les droits de succession
- Calcul des droits de succession : barème
- Organiser une succession : le testament
- La donation

Chapitre 2 : Les régimes de retraite

- Le principe de la répartition
- Le principe de la capitalisation
- La retraite de base des salariés
- La retraite complémentaire des salariés : ARRCO
- La retraite complémentaire des cadres
- La retraite de base des artisans et commerçants
- La retraite complémentaire des commerçants et des artisans
- La retraite de base des professions libérales
- Les différents régimes de retraite complémentaire des professions libérales
- Principe de la retraite supplémentaire
- La retraite supplémentaire en entreprise : l'article 83 du CGI : principes
- La retraite supplémentaire des TNS dans le cadre de la loi Madelin : principes

Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation. Approche patrimoniale, les régimes de retraite et les contrats de type mixte 2/2

Chapitre 3 : Les contrats de type mixte

- Le principe du contrat mixte en assurance-vie
- L'assurance « vie entière »
- L'assurance « vie entière à effet différé »
- L'assurance « vie entière à effet différé avec contre-assurance »
- Les contrats obsèques



Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation.

Marché des particuliers épargne et retraite 1/2

Chapitre 1 : L'assurance-vie : la vie du contrat

- Alimentation du compte
- Les frais sur contrats d'assurance-vie
- Le rachat partiel
- Le rachat total
- L'avance
- Les rentes viagères

Chapitre 2 : Les contrats en euros

- Composition des fonds en euros
- Rentabilité des fonds en euros
- L'effet cliquet
- Objectifs et motivations d'épargne

Chapitre 3 : Les contrats en Unité de comptes/ les contrats multi-supports / Les nouveaux contrats « Euro-croissance » et « vie-génération »

- Les fonds actions
- Les fonds obligataires
- Les fonds monétaires
- Les fonds mixtes ou diversifiés
- Les fonds euros
- Les fonds euro croissance
- Le contrat « vie-génération »
- Les arbitrages
- La gestion pilotée

Chapitre 4 : La fiscalité de l'assurance-vie

- Fiscalité des rachats avant 8 ans
- Fiscalité des rachats après 8 ans
- Fiscalité des rachats partiels
- Les prélèvements sociaux
- Fiscalité des rentes viagères issues des contrats d'assurance-vie
- Assurance-vie et droits de succession
- Assurance-vie et ISF



Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation.

Marché des particuliers épargne et retraite 2/2

Chapitre 5 : Les produits retraite purs : le plan d'épargne retraite populaire et produits assimilés

Définition et conditions de souscription

- Alimentation du PERP
- Fonctionnement du PERP : Mode de gestion
- Transfert
- Déblocage du PERP à l'âge de la retraite
- Sortie en capital
- Cas de déblocages exceptionnels
- Décès du souscripteur

Chapitre 6 : La fiscalité du PERP et des produits assimilés

- Avantage fiscal lié aux versements dans le PERP
- Gain fiscal lié aux versements
- Fiscalité des rentes
- Fiscalité de la sortie en capital
- Fiscalité en cas de décès

Chapitre 7 : Le devoir de conseil

- La formalisation du devoir de conseil en épargne retraite
- Les thèmes d'investigation en matière de devoir de conseil
- Les informations précontractuelles
- Le droit à renonciation



Protection Sociale des Salariés, Prévoyance en Entreprise, Retraite Supplémentaire 1/3

Chapitre 1 : Protection Sociale des Salariés : les prestations en espèces de la sécurité sociale

- Les indemnités journalières, en cas de la maladie ou accident de la vie courante
- La pension d'invalidité
- Le capital décès
- Les indemnités journalières en cas d'accident de travail ou maladie professionnelle
- Les rentes en cas d'accident de travail ou maladie professionnelle
- Les prestations en cas de décès dû à un accident de travail ou une maladie professionnelle

Chapitre 2 : Protection Sociale des Salariés : les obligations de l'employeur en matière de maintien de salaire et les régimes de prévoyance issus des conventions collectives

- La loi de mensualisation du 19 janvier 1978
- Les dispositions conventionnelles en matière de maintien de salaire
- Les régimes de prévoyance conventionnels
- L'article 7 de la convention collective nationale des cadres du 14 mars 1947 : la couverture en cas de décès des cadres

Chapitre 3 : La prévoyance en entreprise : les modes de mise en place

- Les conventions collectives
- Les accords d'entreprise
- Le referendum
- La décision unilatérale de l'employeur
- Notion de catégorie objective en prévoyance collective

Chapitre 4 : La prévoyance en entreprise : le dispositif fiscal lié aux cotisations

- Les critères de déductibilité fiscale
- Le disponible fiscal
- Exemples de calcul de disponible fiscal



Protection Sociale des Salariés, Prévoyance en Entreprise, Retraite Supplémentaire 2/3

Chapitre 5 : La prévoyance en entreprise : le dispositif social lié aux cotisations/ CSG et CRDS et forfait social

- Contribution patronale : principe d'exonération des cotisations sociales
- Contribution patronale exonérée de cotisations sociales : les limites
- Le disponible social
- Exemples de calcul de disponible social
- CSG/CRDS sur les cotisations prévoyance : le principe
- Le forfait social sur les contributions patronales : le principe

Chapitre 6 : Le sort fiscal des prestations/ sort social des indemnités journalières

- La fiscalisation des prestations périodiques : le principe
- Sort fiscal des indemnités journalières et CSG/CRDS
- Sort fiscal des indemnités journalières et CSG/CRDS
- Assiette des cotisations sociales liées aux indemnités journalières : le principe

Chapitre 7 : La prévoyance en entreprise : dispositions juridiques

- Le principe de la prise en charge des risques en cours (loi EVIN)
- Les risques en cours en création de régime
- Les risques en cours en cas de changement d'organisme assureur : sort des revalorisations futures (loi du 8 août 1994)
- Maintien des garanties décès pour les risques en cours (loi du 17 juillet 2001)
- Incidence d'une rupture du contrat de travail : sort des prestations en cours
- Prévoyance collective et portabilité des droits

Protection Sociale des Salariés, Prévoyance en Entreprise, Retraite Supplémentaire 3/3

Chapitre 8 : La retraite supplémentaire à cotisations définies

- Les modes de mise en place
- Les avantages fiscaux du « 83 »
- Le disponible fiscal
- Exonération de cotisations sociales : principe et limite
- Le forfait social
- La fiscalité des rentes
- L'alimentation du compte
- Les supports financiers
- Les cas de sorties anticipées
- Décès du salarié avant l'âge de la retraite
- Le transfert/la démission
- Le départ à la retraite



Assurances de biens et de responsabilité. L'appréciation du risque et les différents types de contrats.

Chapitre 1 : L'appréciation et la sélection du risque

- L'identification des besoins
- Définition du risque en assurance
- Caractère du risque assurable
- Les critères d'acceptation d'un risque
- La prévention et la protection

Chapitre 2 : Les différents types de contrats

- Le contrat d'assurance automobile : objet du contrat
- Le contrat d'assurance automobile : véhicules soumis à obligation d'assurance
- Le contrat d'assurance automobile : qui est assuré en responsabilité civile ?
- Les assurances de responsabilité civile : types de contrats couvrant la responsabilité civile du particulier
- Les assurances de responsabilité civile familiale : qui est assuré ?
- L'assurance protection juridique: nature du contrat
- L'assurance protection juridique : étendue
- L'assurance protection juridique : nature de l'intervention
- L'assistance : nature du contrat
- L'assistance : nature des prestations

Chapitre 3 : Les assurances des risques d'entreprises

- La responsabilité civile des mandataires sociaux : notion de mandataire social
- La responsabilité civile des mandataires sociaux : nature de la responsabilité civile
- La responsabilité civile des mandataires sociaux : dommages couverts
- Les risques industriels : notion
- Les risques industriels : différence multirisque commerce/multirisque industrielle
- Les risques industriels : principaux critères
- La responsabilité civile professionnelle : différenciation
- La responsabilité civile professionnelle : la faute inexcusable
- La responsabilité civile professionnelle : dommages pris en charge
- Garantie pertes d'exploitation : déclenchement de la garantie
- Garantie pertes d'exploitation : évaluation du préjudice
- Garantie pertes d'exploitation : période prise en compte

Assurances de biens et de responsabilité. L'appréciation du risque et les différents types de contrats.

Chapitre 1 : Garanties et tarification spécifiques au contrat auto

- Principaux éléments entrant dans la tarification d'un contrat d'assurance auto, critères propres au véhicule et à son utilisation
- Principaux éléments entrant dans la tarification d'un contrat d'assurance auto, critères propres au conducteur
- Principe du bonus-malus
- Quels sont les véhicules soumis au principe de bonus-malus ?
- Sinistres entraînant une majoration du bonus-malus
- Bonus-malus : responsabilité partagée
- Évolution du bonus : différenciation selon les usages
- Bonus-malus : coefficients applicables en usage professionnel
- Bonus-malus maximaux
- Bonus-malus : règle dite de la « descente rapide »
- Bonus-malus : règle dite de la « franchise de malus »
- Conducteur novice
- Les garanties dommages au véhicule
- Garantie responsabilité civile du contrat d'assurance auto
- Les garanties protection du conducteur du contrat d'assurance auto

Chapitre 2 : Garanties et tarification non spécifiques au contrat auto

- Tarification d'un contrat multirisque habitation : éléments pris en compte
- Garantie incendie
- Garantie vandalisme
- Garantie vol
- Garantie dégâts des eaux
- Garantie catastrophes naturelles
- Garantie tempête
- Garantie bris de glaces
- Garantie dommages électriques
- Garantie attentats
- Garanties responsabilité civile et défense-recours : champs

Chapitre 3 : La vie du contrat

- Le paiement des cotisations
- Sanction du non-paiement de la prime
- Compensation de prime
- Le règlement des sinistres : obligation de déclaration à la charge de l'assuré
- Le règlement des sinistres : évaluation de l'indemnité
- Le règlement des sinistres : sanctions



Catalogue Optima Protection Sociale



Protection sociale complémentaire, les fondamentaux module 1 (commerciaux)

Public	Commerciaux (à partir de 2 mois d'expérience)
Objectif	Etre capable de conseiller efficacement les décideurs en entreprise sur l'environnement fiscal, social et juridique de la protection sociale complémentaire.
Contenu	Nature et caractéristiques des régimes de PSC <ul style="list-style-type: none">• Les modes de mise en place (accords collectifs, référendum, DUE)• Le dispositif social• Le dispositif fiscal• Caractère collectif et obligatoire des régimes de PSC• Notion de catégories objectives de salariés• Les cas dérogatoires

Commerciaux, les fondamentaux (module 1) :

Les points clés

Chapitre 1 Généralités

- Nature des régimes
- Caractéristiques du régime
- Plafond social

Chapitre 2 Les modes de mise en place

- Modes de mise en place du régime
- Décision unilatérale
- Référendum
- Accord de branche
- Accord d'entreprise

Chapitre 3 Aspects fiscaux

- Contribution patronale et contribution salariale
- Plafond fiscal

Chapitre 4 Caractère collectif

- Notion de catégories objectives
- Caractère collectif du régime
- Structure de la cotisation en frais de santé
- Modulation de la participation de l'employeur en fonction de la composition du foyer
- Accessibilité par catégorie
- Critères interdits
- Critères autorisés non obligatoires

Chapitre 5 Caractère obligatoire

- Adhésion obligatoire
- Dérogation en cas de mise en place par décision unilatérale de l'employeur
- Critères d'application des cas dérogatoires
- Liste des cas dérogatoires
- Dérogation : Salarié déjà couvert par un autre régime collectif obligatoire
- Dérogation : Salarié bénéficiant du régime local Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle
- Dérogation : Salarié couvert en qualité d'ayant droit d'un conjoint fonctionnaire ou couvert en propre en qualité de fonctionnaire (multi-activité)
- Dérogation : Salarié couvert en qualité d'ayant droit d'un conjoint TNS ou couvert en propre en tant que TNS
- Dérogation : Salarié bénéficiant d'un contrat individuel frais de santé
- Dérogation : Salarié titulaire de la CMU-C ou de l'ACS
- Dérogation : Salarié en CDD, à temps partiel et apprentis
- « Versement santé » qui est concerné ?
- « Versement santé fonctionnement »
- Comment le versement santé est calculé
- Les ayants-droit du salarié et la participation de l'employeur
- Couples travaillant dans la même entreprise

Protection sociale complémentaire, les fondamentaux, module 1 (gestionnaires)

Public	Gestionnaires (à partir de 2 mois d'expérience)
Objectif	Permettre aux gestionnaires d'appréhender l'environnement des contrats collectifs.
Contenu	<p>Nature et caractéristiques des régimes de PSC</p> <ul style="list-style-type: none">• Les modes de mise en place (accords collectifs, référendum, DUE)• Le dispositif social• Le dispositif fiscal• Caractère collectif et obligatoire des régimes de PSC• Notion de catégories objectives de salariés• Les cas dérogatoires

Gestionnaires, les fondamentaux, module 1 :

Les points clés

Chapitre 1 Généralités

- Nature des régimes
- Caractéristiques du régime
- Plafond social

Chapitre 2 Les modes de mise en place

- Modes de mise en place du régime
- Décision unilatérale
- Référendum
- Accord de branche
- Accord d'entreprise

Chapitre 3 Aspects fiscaux

- Contribution patronale et contribution salariale
- Plafond fiscal

Chapitre 4 Caractère collectif

- Notion de catégories objectives
- Caractère collectif du régime
- Structure de la cotisation en frais de santé
- Modulation de la participation de l'employeur en fonction de la composition du foyer
- Accessibilité par catégorie
- Critères interdits
- Critères autorisés non obligatoires

Chapitre 5 Caractère obligatoire

- Adhésion obligatoire
- Dérogation en cas de mise en place par décision unilatérale de l'employeur
- Critères d'application des cas dérogatoires
- Liste des cas dérogatoires
- Dérogation : Salarié déjà couvert par un autre régime collectif obligatoire
- Dérogation : Salarié bénéficiant du régime local Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle
- Dérogation : Salarié bénéficiant d'un contrat individuel frais de santé
- Dérogation : Salarié titulaire de la CMU-C ou de l'ACS
- Dérogation : Salarié en CDD, à temps partiel et apprentis
- Les ayants-droit du salarié et la participation de l'employeur
- Couples travaillant dans la même entreprise



Protection sociale complémentaire, module 2

Public	Conseillers et Gestionnaires souhaitant actualiser leurs connaissances
Objectif	<p>Etre capable d'utiliser l'évolution de la législation et de la réglementation concernant la PSC pour informer les clients et les prospects et d'exploiter les opportunités commerciales qui en résultent.</p> <p>Permettre aux gestionnaires d'assurer un SAV de qualité.</p>
Contenu	<p>L'accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 et la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013</p> <ul style="list-style-type: none">• La généralisation de la complémentaire santé les trois étapes• Le panier de soins minimum le décret du 8 septembre 2014• Les contrats responsables le décret du 18 novembre 2014• Les accords de branches et la notion de recommandation,• La portabilité mutualisée

Protection sociale complémentaire, module 2 :

Les points clés 1/2

Chapitre 1 Généralisation de la complémentaire Santé les grands principes et les modes opératoires

- Chronologie de la généralisation
- Les axes de négociation obligatoires
- Antériorité d'un régime d'entreprise par rapport à un régime de branche
- Application stricte d'un accord de branche
- Les accords d'entreprise
- Cas des entreprises sans accord de branche et sans représentation syndicale
- Cas des entreprises pourvues d'un accord et pour lesquelles se met en place un accord de branche
- Généralisation au 1/01/2016 : mode de décision
- Généralisation au 1/01/2016 : mode de financement
- Généralisation au 01/01/2016 : obligation d'adhésion ou non

Chapitre 2 Caractéristiques des régimes issus d'un accord de Branche

- La décision du Conseil Constitutionnel concernant les clauses de désignation
- Objectif principal de la désignation
- Sort des désignations existantes
- La recommandation
- Conditions de transparence et d'impartialité dans le choix des organismes complémentaires recommandés par les branches
- Cahier de charges accord de branche

Chapitre 3 Le panier de soin minimum et la notion de contrats responsables

- Le panier de soin minimum
- Contrats responsables : rappels du dispositif du parcours de soins coordonnés
- Le contrat d'accès aux soins
- Contrats responsables : décret du 18 novembre 2014
- Contrats non responsables : soins dentaires
- Contrats non responsables : conséquences
- Période transitoire
- Mise en conformité des contrats responsables

Chapitre 4 La Portabilité

- Rappels sur le dispositif de portabilité initial
- Le nouveau dispositif issu de la loi du 14 juin 2013 (1)
- Qui est concerné ?
- Durée de maintien des garanties
- Financement de la portabilité
- Comment bénéficier de la portabilité de la complémentaire santé



Protection sociale complémentaire, module 2 : Les points clés 2/2

Chapitre 5 Dispositions issues du décret du 30 novembre 2015 et de la Circulaire

- Domaine de contrôle de l'URSSAF
- Les cas de dispenses d'adhésion à la complémentaire santé collective et obligatoire d'ordre public
- Le formalisme lié aux demandes de dispense d'adhésion
- Le versement santé : les bénéficiaires
- Le versement santé : montant et forme du versement



Environnement fiscal social et juridique des TNS (2 modules)

Public	Conseillers TNS/TPE
Objectif	Etre en capacité d'aborder la protection sociale complémentaire des travailleurs non salariés.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les différents statuts des entreprises• Les statuts sociaux des dirigeants• Les différents régimes fiscaux (BIC, BNC, article 62 du CGI)• Les régimes de protection sociale obligatoire des TNS• La loi MADELIN• Les différents dispositifs de protection sociale complémentaires éligibles dans la loi MADELIN

Environnement fiscal social et juridique des TNS

Module 1

Chapitre 1 Les différentes structures juridiques

- L'EI, le patrimoine
- L'apport en capital
- L'EI, les impôts
- L'EIRL, le patrimoine
- L'EIRL, l'évaluation du patrimoine
- L'Auto entrepreneur, définition
- L'Auto entrepreneur, les seuils d'application du régime
- La SARL, définition
- L'EURL, définition
- La SNC, ouverture du capital
- La SNC, les avantages principaux
- La SA, conditions de création
- La SA, le régime de protection du président en cas de perte d'emploi
- La SA, administrateurs/salariés
- La SA mode d'imposition
- La SAS - SASU, les actions possibles
- La SAS - SASU, conditions de création
- Les Sociétés Civiles, SCP : conditions de création
- Les Sociétés Civiles, SCM : conditions de création
- Les Sociétés Civiles, SCI : conditions de création
- Les Sociétés Civiles : caractéristiques communes

Chapitre 2 Les régimes sociaux des chefs d'entreprise

- Entrepreneur Individuel, régime social
- Entrepreneur Individuel, base de calcul de la cotisation
- Entrepreneur Individuel, cas des commerçants et artisans
- Gérant de SARL, régime social
- Gérant majoritaire de SARL, assiette de cotisation
- Gérant minoritaire ou égalitaire de SARL, perte d'emploi
- Gérant minoritaire ou égalitaire de SARL, la rémunération
- Associé unique gérant d'EURL, régime social
- Associé unique gérant d'EURL, assiette de cotisation
- Gérant non associé d'EURL, régime social
- Les associés de SNC, régime social
- Les associés de SNC, assiette de cotisation
- Le PDG de SA, régime social
- Administrateur de SA, régime social
- Le Président de SAS, régime social
- L'Auto entrepreneur, régime social
- L'Auto entrepreneur, cotisations sociales
- Les professions libérales, professions de santé, régime social
- Les professions libérales non médicales, régime social
- Les professions libérales, les organismes spécifiques
- Le conjoint collaborateur, régime social
- Le conjoint collaborateur, protection sociale
- Le conjoint collaborateur, restrictions

Environnement fiscal social et juridique des TNS

Module 2, 1/3

Chapitre 1 Les régimes fiscaux

- Les Bénéfices Industriels et Commerciaux, les statuts concernés ?
- Les Bénéfices Industriels et Commerciaux, les options selon le seuil
- Les Bénéfices Industriels et Commerciaux, déductions
- Les Bénéfices Industriels et Commerciaux, réel simplifié vs réel normal
- Les Bénéfices non Commerciaux, les métiers concernés
- Les Bénéfices non Commerciaux, micro-BNC vs déclaration contrôlée
- Les Bénéfices non Commerciaux, déclaration contrôlée, cas d'application automatique
- Article 62 du code général du code des impôts, traitement fiscal des rémunérations
- Article 62 du code général du code des impôts, incidence
- Article 62 du code général du code des impôts, optimisation fiscale
- Les Bénéfices Agricoles, entreprises concernées
- Les Bénéfices Agricoles, plafond d'application automatique
- L'Auto entrepreneur, les régimes fiscaux possibles
- L'Auto entrepreneur, le régime micro-BIC
- L'impôt sur les sociétés, les entreprises soumises
- L'impôt sur les sociétés, l'incidence sur le statut fiscal du dirigeant
- Les Centres et Associations de Gestion Agréée
- Centres et Associations de Gestion Agréée, conditions d'adhésion
- Centres de Gestion Agréée vs Associations de Gestion Agréée

Environnement fiscal social et juridique des TNS

Module 2, 2/3

Chapitre 2 La Protection sociale obligatoire des TNS

- Le RSI
- Le RSI, la gestion de prestations
- Les prestations de maintien de revenu des artisans et des commerçants
- Les prestations de maintien de revenu des artisans et des commerçants, délai de carence
- Les prestations de maintien de revenu des artisans et des commerçants, durée d'indemnisation
- Les indemnités journalières des conjoints collaborateurs des artisans et commerçants
- Rente d'invalidité : artisans vs commerçants
- Rente d'invalidité des artisans et commerçants : conditions d'obtention
- Artisans et commerçants : les prestations en cas de décès
- Les régimes de prévoyance maintien de revenu des professions médicales et des auxiliaires médicaux
- Les régimes de prévoyance invalidité des professions médicales et les auxiliaires médicaux
- Professions médicales et auxiliaires médicaux : prestations en cas de décès
- La prévoyance des avocats
- Les régimes de prévoyance des autres professions juridiques
- Les régimes de prévoyance des autres professions libérales
- La retraite de base des commerçants et artisans
- La retraite complémentaire des commerçants
- La retraite complémentaire des artisans
- La retraite de base des professions libérales
- Les régimes de retraite complémentaires des professions libérales
- Le régime de retraite spécifique des avocats



Environnement fiscal social et juridique des TNS

Module 2, 3/3

Chapitre 3 La protection sociale complémentaire des TNS

- Les bénéficiaires de la Loi Madelin
- Les garanties éligibles dans la loi Madelin
- Les conditions de déductibilité fiscale des cotisations inhérentes à la protection sociale complémentaire des TNS
- Les plafonds de déductibilité complémentaire santé et prévoyance
- Les plafonds de déductibilité retraite supplémentaire
- Les plafonds de déductibilité « Perte d'emploi subie »
- L'alimentation du contrat retraite Madelin
- Les possibilités de rachat des contrats retraite « Madelin »
- Les conditions de liquidation des contrats retraite « Madelin »
- Fiscalité des prestations issues des contrats « Madelin »
- Régime d'imposition et dispositif Madelin
- Nature et montant de l'avantage fiscal lié aux cotisations des contrats de protection sociale complémentaire loi « Madelin »



Prévoyance collective (commerciaux)

Public	Commerciaux juniors (2 à 18 mois d'expérience)
Objectif	<p>Etre capable d'aborder avec professionnalisme la prévoyance lourde. Bien connaître l'environnement spécifique de la prévoyance Afin de renforcer sa crédibilité sur le terrain.</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Le fonctionnement du régime de base de la Sécurité Sociale• La loi de Mensualisation• Les convention collectives• La convention nationale de retraite et de prévoyance du 14 mars 1947• L'environnement Social, Fiscal et Juridique de la Prévoyance Collective• Les modes de mises en place• La loi EVIN , la loi du 8/08/1994, la loi du 17/07/2001• Les risques en cours

Prévoyance collective (commerciaux) 1/2

Chapitre 1 : Protection Sociale des Salariés : les prestations en espèces de la sécurité sociale

- Les indemnités journalières, en cas de la maladie ou accident de la vie courante
- La pension d'invalidité
- Le capital décès
- Les indemnités journalières en cas d'accident de travail ou maladie professionnelle
- Les rentes en cas d'accident de travail ou maladie professionnelle
- Les prestations en cas de décès dû à un accident de travail ou une maladie professionnelle

Chapitre 2 : Protection Sociale des Salariés : les obligations de l'employeur en matière de maintien de salaire et les régimes de prévoyance issus des conventions collectives

- La loi de mensualisation du 19 janvier 1978
- Les dispositions conventionnelles en matière de maintien de salaire
- Les régimes de prévoyance conventionnels
- L'article 7 de la convention collective nationale des cadres du 14 mars 1947 : la couverture en cas de décès des cadres

Chapitre 3 : La prévoyance en entreprise : les modes de mise en place

- Les conventions collectives
- les accords d'entreprise
- 13 : Le referendum
- La décision unilatérale de l'employeur
- Notion de catégorie objective en prévoyance collective

Chapitre 4 : La prévoyance en entreprise : le dispositif fiscal lié aux cotisations

- Les critères de déductibilité fiscale
- Le disponible fiscal
- Exemples de calcul de disponible fiscal

Chapitre 5 : La prévoyance en entreprise : le dispositif social lié aux cotisations/ CSG et CRDS et forfait social

- Contribution patronale : principe d'exonération des cotisations sociales
- Contribution patronale exonérée de cotisations sociales : les critères
- Le disponible social
- Exemples de calcul de disponible social
- CSG/CRDS sur les cotisations prévoyance : le principe
- Le forfait social sur les contributions patronales : le principe

Chapitre 6 : La prévoyance en entreprise : les différentes prestations

- Les indemnités journalières
- Franchise ou carence en indemnité journalière : principe
- Les rentes d'invalidité
- Les capitaux décès
- Les rentes éducation
- Les rentes de conjoint
- Les rentes d'orphelin
- La dépendance



Prévoyance collective (commerciaux) 2/2

Chapitre 7 : le sort fiscal des prestations/ sort social des indemnités journalières

- La fiscalisation des prestations périodiques : le principe
- Sort fiscal des indemnités journalières
- Sort fiscal des autres prestations périodiques (invalidité, rentes éducation, de conjoint etc.)
- Assiette des cotisations sociales liées aux indemnités journalières : le principe

Chapitre 8 : La prévoyance en entreprise : dispositions juridiques

- Le principe de la prise en charge des risques en cours (loi EVIN)
- Les risques en cours en création de régime
- Les risques en cours en cas de changement d'organisme assureur : sort des revalorisations futures (loi du 8 août 1994)
- Maintien des garanties décès pour les risques en cours (loi du 17 juillet 2001)
- Les obligations de provisionnement
- Incidence d'une rupture du contrat de travail : sort des prestations en cours
- Prévoyance collective et portabilité des droits
- Sort du régime de prévoyance lors d'un rachat, fusion ou absorption de l'entreprise



Marché des particuliers épargne et retraite

Public	Chargés de clientèle
Objectif	Etre en capacité d'aborder les domaines de l'épargne et retraite des particuliers
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les différents type de placements (placements de trésorerie, l'épargne logement, les valeurs mobilières, assurance-vie etc.)• L'assurance-vie la clause bénéficiaire, fiscalité en cas de vie, fiscalité en cas de décès)• Organiser la dévolution successorale (réserve et quotité disponible, donation et assurance-vie)• Le devoir de conseil• Lutte contre le blanchiment des capitaux

Marché des particuliers épargne et retraite

Chapitre 1 L'assurance-vie : la vie du contrat

- Alimentation du compte
- Les frais sur contrats d'assurance-vie
- Le rachat partiel
- Le rachat total
- L'avance
- Les rentes viagères
- La clause bénéficiaire
- La clause bénéficiaire : désignation
- Rédaction de la clause bénéficiaire
- L'acceptation du bénéfice

Chapitre 2 : Les contrats en euros

- Composition des
- Rentabilité des fonds en euros
- L'effet cliquet
- Objectifs et motivations d'épargne

Chapitre 3 Les contrats en Unité de comptes/ les contrats multi-supports / Les nouveaux contrats « Euro-croissance » et « vie-génération »

- Les fonds actions
- Les fonds obligataires
- Les fonds monétaires
- Les fonds mixtes ou diversifiés
- Les fonds euros
- Les fonds euro croissance
- Le contrat « vie-génération »
- Les arbitrages
- La gestion pilotée
- les contrats en Unité de comptes/ les contrats multi-supports

Marché des particuliers épargne et retraite

Chapitre 4 La fiscalité de l'assurance vie

- Fiscalité des rachats avant 8 ans
- Fiscalité des rachats après 8 ans
- Fiscalité des rachats partiels
- Les prélèvements sociaux
- Fiscalité de l'assurance-vie
- Fiscalité des rentes viagères issues des contrats d'assurance-vie
- Assurance-vie et droits de succession
- Assurance-vie et ISF

Chapitre 5 Les produits retraite purs : le plan d'épargne retraite populaire et produits assimilés

- Définition et conditions de souscription
- Alimentation du PERP
- Fonctionnement du PERP : Mode de gestion
- Transfert
- Déblocage du PERP à l'âge de la retraite
- Sortie en capital
- Cas de déblocages exceptionnels
- Décès du souscripteur

Chapitre 6 La fiscalité du PERP et des produits assimilés

- **Avantage fiscal lié aux versements dans le PERP**
- **Gain fiscal lié aux versements**
- **Fiscalité des rentes**
- **Fiscalité de la sortie en capital**
- **Fiscalité en cas de décès**

Chapitre 7 : Le devoir de conseil

- **La formalisation du devoir de conseil en épargne retraite**
- **Les thèmes d'investigation en matière de devoir de conseil**
- **Les informations précontractuelles**
- **Le droit à renonciation**



Prévoyance collective (gestionnaires)

Public	Gestionnaires juniors (2 à 18 mois d'expérience)
Objectif	Etre capable de maîtriser les connaissances environnementales afin d'informer efficacement les entreprises et les assurés.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• L'environnement Social, Fiscal et Juridique de la Prévoyance Collective• CSG, CRDS et forfait social• Le maintien de salaire par l'employeur• Sort fiscal et social des indemnités journalières issues d'un régime de prévoyance• Les prestations invalidité et décès• Imputations des indemnités journalières sur le bulletin de salaire

Retraite supplémentaire

Public	Conseillers
Objectif	Etre en capacité d'aborder la retraite supplémentaire avec aisance
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les régimes de retraite par répartition (retraite de base de la sécurité sociale, ARRCO, AGIRC)• La retraite supplémentaire dans le cadre de l'article 83 du code général des impôts• Le cadre fiscal• Le cadre social• Les mode de mise en place• Le fonctionnement d'un contratalimentation des comptes , cas de sortie anticipée et mode de liquidation lors de la retraite

Épargne Salariale

Public	Conseillers
Objectif	Etre en capacité d'aborder l'environnement de l'épargne salariale avec aisance et renforcer sa crédibilité en ce domaine
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- La participation- L'intéressement- Le plan d'épargne entreprise- Le Plan d'épargne retraite collectif (PERCO)- Les mode de mise en place- Le dispositif fiscal lié à l'épargne salariale- Le dispositif social lié à l'épargne salariale- CSG/CRDS/Forfait Social

Protection sociale des fonctionnaires territoriaux

Public	Conseillers, chargés de clientèle, gestionnaires
Objectif	Etre en capacité d'aborder la protection sociale des fonctionnaires territoriaux et la manière de mettre en place des dispositifs complémentaires
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les trois fonctions publiques• La fonction publique territoriale (les différents statuts, la protection sociale statutaire)• Décret sur la participation des collectivités au financement de la protection sociale complémentaire des agents• Labellisation et convention de participation• Conditions imposées aux contrats santé et prévoyance